

PRESENTS: Messieurs RAINERI Gérard, MORALES David, ABELY Michel, BOLLE Erick, MARCHWACKI Eric, REYNAUD Yohan.

ABSENTS EXCUSES :

Mme BARNOUIN Karina pouvoir à M. ABELY Michel
M. DUTFOY Guillaume pouvoir à M. MORALES David

ABSENTS : Madame POYOL Julie et Monsieur COLIN Hubert

SECRETAIRE : Monsieur MORALES David

Validation par les membres du Conseil du compte-rendu de la dernière séance.

1- Budget communal et assainissement 2023 :

Pour la commune : celui-ci présenté en équilibre avec la reprise des résultats 2022, à savoir **332 413.05€ en fonctionnement** et **48 016.12 € en investissement** et l'inscription des restes à réaliser **185 612.20€** dépenses d'investissement, s'élève par section aux sommes de :

- section fonctionnement : **615 614.00 €** - section investissement : **590 487.00 €**

Voté à l'unanimité

Pour l'assainissement : celui-ci présenté en équilibre avec la reprise des résultats 2022, à savoir en **fonctionnement 2 106.12€** et **28 823.25€ en investissement**, et s'élève par section aux sommes de : section exploitation : **16 288.24 €**- section investissement : **44 156.25 €**

Voté à l'unanimité

2- Sécurisation des abords de l'école : travaux et demande de subvention :

Les travaux aux abords de l'école de l'Adret consistent à : extension du parking devant l'école supprimant le stationnement anarchique, amélioration de l'accès au transport scolaire, aménagement d'un parking central créant une giration (le bus ne sera plus tenu de reculer), reprise des marquages au sol, installation de barrière pour sécuriser les piétons. M. le Maire propose de solliciter le concours financier du Département de Vaucluse dans la cadre du dispositif de répartition du produit des amendes de police pour l'année **2023**, à hauteur de **21 700 €** montant maximum de la subvention, soit un taux de l'aide de **70%**. Coût estimé des travaux par l'agence routière : 31 000€ HT

Voté à l'unanimité

3- Vente véhicule

Considérant que nous avons reçu qu'une intention d'achat émanant de M. BOMPARD Cyril, SARL TFMC à Malaucène. M. le Maire propose de lui vendre le tracteur agricole RENAULT et débroussailleuse en l'état au prix de 8 000€.

Voté à l'unanimité

4- Questions diverses :

- M. le Maire informe l'assemblée qu'il a cédé gratuitement un emplacement au columbarium motivé par la situation sociale du jeune homme endeuillé habitant la commune.
- Joindre un artisan pour l'entretien de la pompe à chaleur.

Levée de séance à 19h05.

M. le Maire, Gérard RAINERI